

## Vitesses des deux-roues motorisés dans 10 carrefours à feux parisiens

Equipe	Emmanuel Dansaut, Jean-François Durand, Marc Lanfranchi, Bruno Bourdier, Jérôme Gallet (Cerema)
Achèvement	Novembre 2014
Méthodologie	Dispositif de mesure de vitesse couplé à une caméra vidéo.
Périmètre	Mesures pendant une période de 4 heures dans 10 carrefours à feux parisiens.
Mots clés	Deux-roues motorisés (2RM), vitesse, carrefour à feux.

### Localisation des 10 carrefours à feux parisiens



Source : Cerema, 2014

### Le dispositif technique mis en place pour relever les vitesses



Source : Cerema, 2014

### Analyse des vitesses des infractionnistes selon la phase de feux\*

Au "vert fluide"	51-55 km/h	56-60 km/h	61-65 km/h	66-70 km/h	71 km/h et plus	Total
Ensemble 2RM	11%	4%	2%	- de 1%	- de 1%	18%
Motos	11%	6%	4%	- de 1%	2%	24%
Scooters > 50 cm <sup>3</sup>	11%	3%	2%	1%	1%	18%
Scooters < 50 cm <sup>3</sup>	6%	2%	- de 1%	- de 1%	- de 1%	10%

  

Au "jaune"	51-55 km/h	56-60 km/h	61-65 km/h	66-70 km/h	71 km/h et plus	Total
Ensemble 2RM	14%	5%	2%	- de 1%	1%	22%
Motos	24%	6%	3%	0%	6%	39%
Scooters > 50 cm <sup>3</sup>	11%	6%	2%	1%	0%	20%
Scooters < 50 cm <sup>3</sup>	11%	0%	0%	0%	0%	11%

\* en pourcentage par rapport au nombre de vitesses mesurées au vert pour ces catégories de 2RM

La moitié des cyclomoteuristes et environ un tiers des motocyclistes tués le sont en agglomération. En tant qu'usagers vulnérables, ils sont davantage exposés y compris lors d'accidents survenus sur des axes où la vitesse est limitée à 50 km/h. En milieu urbain, la concentration de population et la pluralité des modes de déplacements génèrent de nombreux types de conflits entre usagers.

### Estimation de la composition du parc 2RM dans Paris

8 522 deux-roues motorisés ont été comptabilisés lors de cette étude. Selon la classification retenue, la composition du trafic 2RM circulant dans les 10 carrefours à feux parisiens observés est de :

- 20 % de motocyclettes,
- 70 % de scooters > 50 cm<sup>3</sup>,
- 10 % de scooters < 50 cm<sup>3</sup>.

### La vitesse moyenne des 2RM dans les carrefours à feux parisiens

Lorsque le feu est au vert, la vitesse moyenne pratiquée en aval est liée à la catégorie de 2RM. La vitesse moyenne des motocyclettes (43 km/h) est supérieure à celle des scooters de cylindrée > 50 cm<sup>3</sup>, (41 km/h) elle-même supérieure à celle des scooters de cylindrée < 50 cm<sup>3</sup> (39 km/h).

Pour une même catégorie d'usagers 2RM, les vitesses moyennes pratiquées en aval au « vert standard » et au « jaune » ne sont pas significativement différentes (entre 39 et 41 km/h).

Au-delà de la comparaison des vitesses moyennes opérée suite aux mesures, l'étude permet d'identifier les différents facteurs pouvant impacter les comportements des usagers de 2RM, tels que la géométrie du carrefour, le régime de circulation ainsi que le trafic sur la rue mesurée et la rue croisée.

### Les infractions des usagers de 2RM

Bien qu'il ne faille pas les négliger, les comportements infractionnistes relatifs au franchissement du feu rouge sont plutôt modérés. L'étude a permis de mettre en évidence qu'environ 1 % des usagers de 2RM observés franchissent le feu au rouge. Pour évaluer son importance, ce pourcentage mériterait d'être comparé avec les automobilistes, ce qui n'était pas l'objet de l'étude. Le taux d'infractionnistes à la limitation de vitesse est loin d'être négligeable au « vert fluide » (18 % des 2RM) et au « jaune » (22 % des 2RM mais 39 % des motocyclistes). Dans la plupart des cas, les excès de vitesse enregistrés sont inférieurs à 10 km/h.

Il existe un lien entre le taux d'infraction à la vitesse et la catégorie du 2RM : plus la cylindrée du 2RM est importante, plus le taux d'infractionnistes est élevé.